

SÉNAT
COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 26 mai 1964.

Le Comité permanent des finances, auquel a été déferé le budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1965, se réunit ce matin à 10 h. 45, sous la présidence du sénateur T. D'Arcy Leonard.

Le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, nous sommes en nombre, et il est onze heures moins un quart. Je crois qu'un messenger viendra vous distribuer des exemplaires du Livre bleu. Je vous prierais de ne pas apporter ces prévisions budgétaires avec vous, vu le nombre insuffisant d'exemplaires. Vous en avez tous un exemplaire dans vos bureaux, je pense. Ceux-ci sont destinés à être utilisés au cours des réunions et nous garderons les mêmes d'une réunion à l'autre.

Conformément aux directives données lors de la réunion du Comité tenue jeudi dernier, nous avons comme témoins aujourd'hui, M. R. B. Bryce, sous-ministre des Finances; M. George Davidson, secrétaire du Conseil du Trésor; M. G. G. E. Steele, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures; et M. J. C. Allen, directeur de la section des prévisions budgétaires et des méthodes administratives au Conseil du Trésor.

Toujours conformément aux directives, je demande à M. Steele de commencer, vu ses connaissances et son expérience dans le domaine des prévisions budgétaires de ce Livre bleu-ci dont nous sommes saisis.

Êtes-vous d'accord?

Des VOIX: Assentiment.

M. G. G. E. Steele, sous-secrétaire d'État: Permettez-moi tout d'abord, monsieur le président, d'apporter une légère rectification à votre présentation. Je le fais pour ma défense, de peur qu'on ne me prête des connaissances en politique étrangère. Je ne suis pas sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais seulement sous-secrétaire d'État.

Le PRÉSIDENT: J'ai mal compris votre titre; je m'en excuse.

M. STEELE: Monsieur le président, comme il a été décidé lors de notre réunion avec le comité directeur du Comité sénatorial des finances, je suis aujourd'hui ici, si j'ai bien compris, pour étudier trois points qui, à l'avis du Comité, commencent bien le sujet des prévisions budgétaires. En premier lieu, je dois parler brièvement de la préparation des prévisions budgétaires qui se termine par la publication, chaque année, du Livre bleu déposé à la Chambre et utilisé par la suite pour l'examen des prévisions. En deuxième lieu, je dois traiter rapidement des prévisions budgétaires de 1964-1965 en général et d'après leurs principales rubriques, et, troisièmement, je dois expliquer brièvement les modifications que subit ce livre comme document et comme instrument de l'administration financière du service public, par suite des recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, les effets de cette étude, l'attitude adoptée et les mesures prises par le Conseil du Trésor et par les divers ministères, en ce qui concerne la mise en œuvre de ces recommandations.